

# Le MAG d'Arpajon

Numéro 4 : Mars 2015

[www.arpajonsurcere.com](http://www.arpajonsurcere.com)



**Le nouveau centre social bientôt fonctionnel**

[ LE MAGAZINE DES ARPAJONNAIS ]





## [ EDITO ]

Le vote du budget est l'acte essentiel d'un conseil municipal. Les choix que nous avons faits prennent en compte l'environnement économique dans lequel nos collectivités évoluent et que je vous présente dans cet éditorial.

Au plan national, 2015 et les années qui suivront entraîneront un effort important d'équilibrage de nos comptes publics, tout particulièrement de la dette. Les mesures de relance prises par le gouvernement devraient peser positivement sur la redynamisation du pays et mettre fin à la spirale mortifère de la montée du chômage.

Conformément à nos engagements, nous ne modifierons pas les taux communaux des impôts fonciers et de la taxe d'habitation. Les dépenses de fonctionnement continueront à faire l'objet de la plus grande rigueur dans leur engagement. Nous faisons le choix de maintenir un niveau d'investissement important afin de donner du travail à nos entreprises dans cette période très difficile où les carnets de commande sont maigres. Tout comme nous soutenons, par diverses initiatives, les commerçants et artisans de la commune qui sont les agents économiques susceptibles de proposer de l'emploi.

2015 sera consacrée à l'achèvement du centre social et de ses abords. Nous poursuivons les travaux d'aménagement

du groupe scolaire, effort soutenu de 220 000 € (hors école numérique) pour l'aménagement d'une salle multi activités. Elle permettra de ne plus utiliser le dernier préfabriqué. A la rentrée de septembre, l'extension du préfa sera réalisée.

Les questions du stationnement et de la mobilité seront traitées après concertation avec les usagers et les employeurs concernés. En fonction des choix retenus, les premiers travaux d'aménagement devraient être réalisés avant la fin 2015.

Nous réaménagerons les voiries de Crespiat/ Conros dans le prolongement de la mise en service de la déviation de l'allée de Conros, ainsi que les rues des Crozes, des Camps, du Planestiou, du Four à Chaux et du Puy Gioli.

Nous engageons l'opération la plus importante de notre programme : la maison de la petite enfance, qui répondra aux besoins actuels et futurs des habitants d'Arpajon, de Vézac et des autres communes associées dans le cadre du centre social et culturel. La mise au point du projet de réhabilitation du bâtiment actuel et l'élaboration du projet de fonctionnement de la future structure dite « multi accueil » sont en cours.

Situation sur les besoins des personnes âgées, aménagement du marché, réflexion sur les chemins ruraux et leurs usages, insertion des jeunes sont autant de sujets que nous allons traiter dans les prochains mois.

Vous le voyez, la bonne marche globale de la commune ne devrait pas être entamée, grâce à un contrôle strict des dépenses à leur niveau actuel. L'équipe municipale restera attentive, sérieuse, comptable de l'argent de nos concitoyens qui, pour bon nombre d'entre eux, sont dans des situations difficiles économiquement et socialement. C'est prioritairement vers eux que nous devons faire porter nos efforts dans nos décisions municipales.

*Votre Maire,  
Michel ROUSSY*

## INVITATION

**Mardi 28 avril à 20h00 - Salle de la Vidalie**  
**Réunion de présentation de l'étude sur le stationnement**

## [ ETAT CIVIL ]

### NAISSANCES

Elisa FEL, le 3/11 - Noha FROQUIERE, le 19/11  
Hélène CLERMONT, le 22/11 - Enora CHAULLET,  
le 25/11 - Emma VIARS, le 26/11 - Jules LACROIX,  
le 3/12 - Robin FLAGEL, le 15/12, Clément DE-  
VEMY, le 19/12 - Lucile CRETOIS, le 27/12 - Dalil  
CHAQROUN, le 30/12 - Raphaël BIDOLI, le 31/12  
Louise CANAL, le 2/01 - Lukas VENTALON, le  
20/01 - Lilian BROMET, le 31/01 - Rose VIAENE,  
le 3/02

### MARIAGES

- David LHUILLIER et Florence DIEUDONNE, le  
26/12  
- Ernest REINARD et Jeanne REINARD, le 03/01

### DÉCÈS

Jean DAVAL - Josette DELORT - Gabrielle  
COMBE - Pierrette MARTIN - Joseph PLANCHON  
Jean LIMBERTIE - Maria RIBEIRO - François  
VALENT - Yves DUBOIS - Philippe JOANNY  
Jean-Marie DANJOLYE - Madeleine LIANDIER -  
Roger ROUMEGOUS

## [ INFOS ]

### JARDINS FAMILIAUX : 2<sup>ÈME</sup> TRANCHE



QUELQUES LOTS SONT ENCORE DISPONIBLES

Si vous êtes intéressés pour bénéficier d'un emplacement, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès des services de la Mairie (04.71.63.67.83).

### ECOBUAGE



Retrouvez la circulaire qui encadre l'écobuage sur le site d'Arpajon-sur-Cère : [www.arpajonsurcere.com](http://www.arpajonsurcere.com)  
Rubrique Environnement

## INSCRIPTIONS A L'ECOLE D'ARPAJON SUR CERE

**1<sup>ère</sup> étape : Identique pour les maternelles et élémentaires**

Où ?	Quand ?	Pour qui ?	Pourquoi ?
En mairie	Préinscription dès janvier, puis inscription définitive avant le 1er juillet pour l'année scolaire suivante.	Les nouveaux inscrits, même s'ils ne fréquentent pas l'école en cours d'année.	Afin d'obtenir une autorisation d'inscription délivrée par le Maire.

**2<sup>ème</sup> étape : pour l'école maternelle**

Où ?	Quand ?	Pièce à fournir
Auprès du secrétariat de la direction de l'école. Tous les matins de 8h30 à 11h30. Tél. : 04.71.64.25.76 Mail : mat15.arpajon-sur-cere@ac-clermont.fr	Dès le mois de Mars jusqu'au 30 juin pour l'année scolaire suivante.	- Autorisation délivrée par la Mairie - Livret de famille - Carnet de santé - Formulaire de radiation pour ceux qui viennent d'une autre école.

Suite à l'inscription, un dossier de rentrée vous sera remis. Il devra impérativement être complété et retourné à l'école au plus tard pour le jour de la rentrée.

UNE JOURNEE PORTES OUVERTES EST PREVUE LE  
SAMEDI 20 JUIN DE 10H00 A 12H00

**2<sup>ème</sup> étape : pour l'école élémentaire**

Où ?	Quand ?	Pièce à fournir
Auprès de la directrice de l'école. Tous les jours de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45. Tél. : 04.71.64.65.05	Dès le mois de Mars jusqu'au 30 juin pour l'année scolaire suivante.	- Autorisation délivrée par la Mairie - Livret de famille - Carnet de santé - Formulaire de radiation pour ceux qui viennent d'une autre école.

## [ ANIMATION ]

**DEFILE COLORE ET PRINTANIER  
POUR LE CARNAVAL**

Le soleil et une température généreuse ont fait affluer en nombre les participants au point de départ du cortège place de la République. De nombreux enfants déguisés en tenues excentriques et colorées, mais aussi raffinées et seyantes, a défilé dans un chahut bonenfant et un joyeux tintamarre au son de la banda de Mours «La Ganelette», en empruntant les rues du centre bourg.

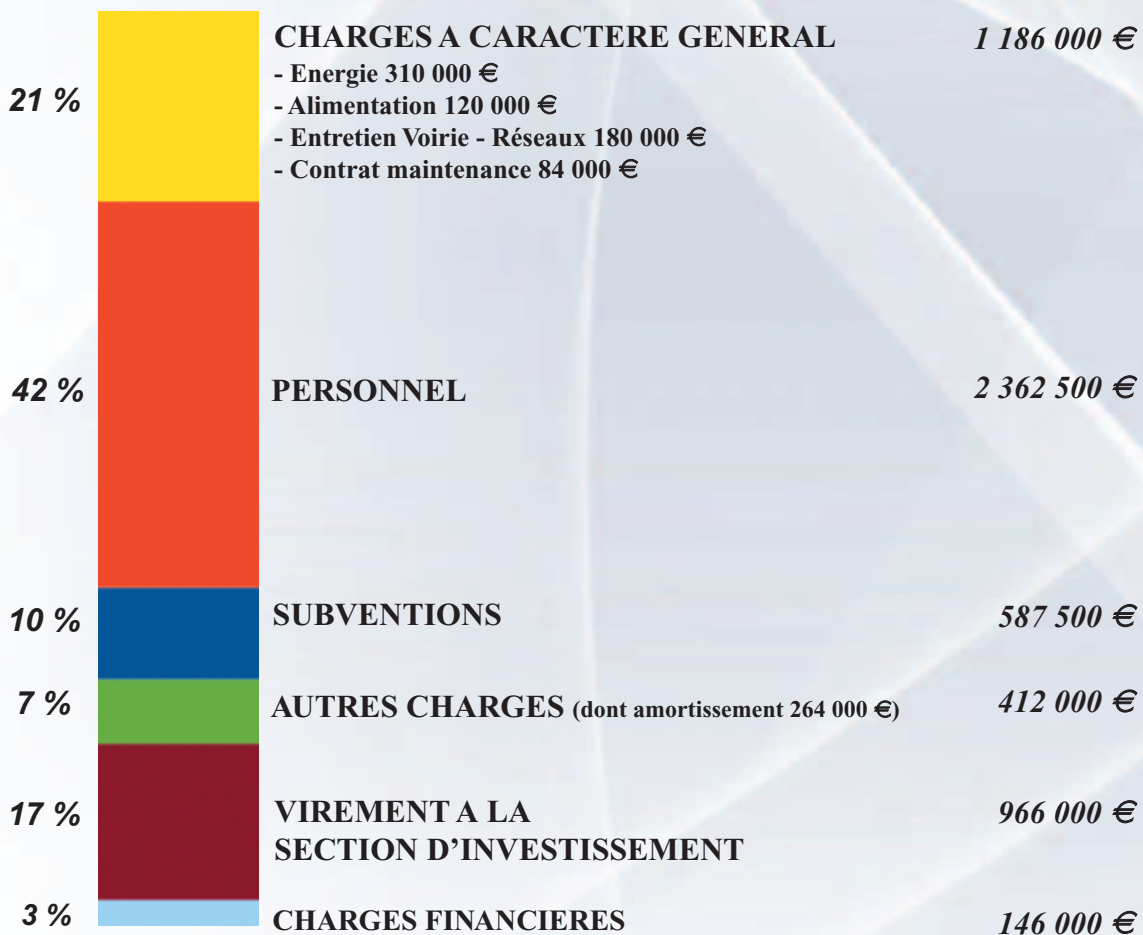


## FONCTIONNEMENT

**RECETTES 5 660 000 €**



**DEPENSES 5 660 000 €**

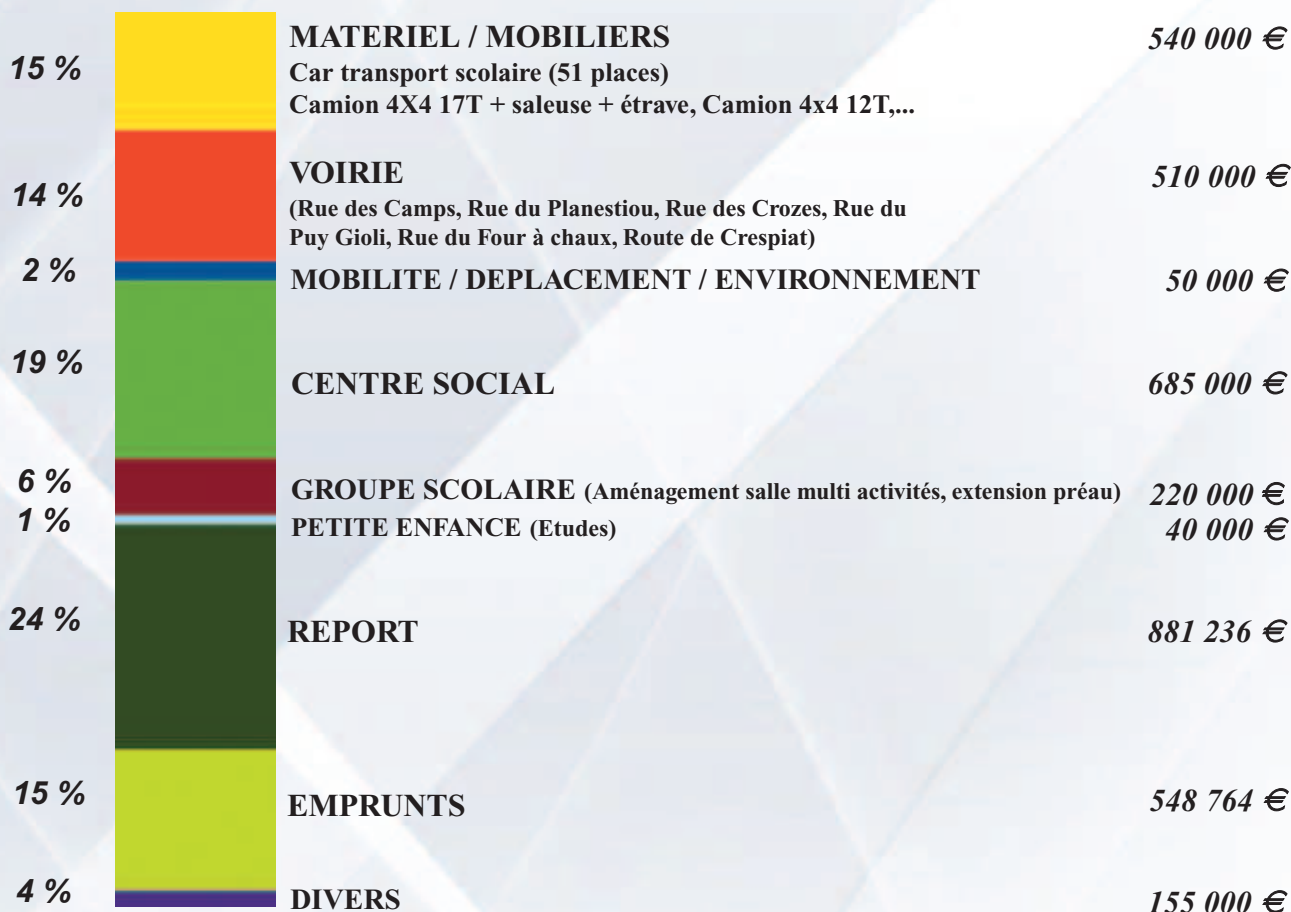


## INVESTISSEMENT

### RECETTES 3 630 000 €



### DEPENSES 3 630 000 €





Suite au Grenelle 2, dit loi d'engagement national pour l'environnement, à la loi de modernisation de l'Agriculture et de la Pêche et à la loi ALUR, le PLU de notre commune doit prendre en considération les principes et obligations en la matière lors d'une révision générale à moyenne échéance (avant le 1er janvier 2017). Cette démarche se fera à terme dans le cadre d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Néanmoins, avant que cette réflexion plus large couvre le territoire communal, des adaptations ponctuelles peuvent être menées faisant de notre document d'urbanisme un dispositif pragmatique et flexible. Ce dispositif «vivant» tient compte des besoins de la commune, en particulier dans le domaine économique.

Le conseil municipal a prescrit les versions «allégées» n°5 et n°6 du PLU par délibération du 15 décembre 2014 :

- **L'objet de la révision allégée n°5 du PLU est l'adaptation du zonage et du règlement pour permettre la réalisation**

d'un bâtiment d'accueil de véhicules et d'engins/machines en lien avec une activité économique au lieu-dit La Vidalie (entreprise de recyclage, située avenue Jean Ferrat).

- **L'objet de la version allégée n°6 du PLU est l'adaptation du zonage et du règlement pour permettre la réalisation d'un centre d'allotement au lieu-dit Camp de carrière, route d'Esmolès, à proximité de la RD n°6.**

Afin d'associer la population et les associations concernées par les dites procédures de révisions allégées, la mise en place d'une concertation est décidée par le Conseil Municipal par délibération du 11 mars 2015 précisant les modalités de cette concertation, par :

- **la mise à disposition du public, dès le mois d'avril 2015 en mairie, du dossier des versions allégées n°5 et n°6 avec un registre destiné à recevoir, pendant la phase d'études les observations de toute personne intéressée, aux jours et heures ouvrables de la mairie.**

A l'issue de la phase «études», chaque projet de révision allégée sera arrêté par délibération du conseil municipal et il sera adressé un bilan de la concertation qui sera joint au dossier d'enquête publique.

Concernant la modification simplifiée n°2 du PLU, son objet est l'adaptation du zonage dans la zone agglomérée pour autoriser la hauteur d'un projet de bâtiment d'intérêt communal (logements sociaux et cabinets médicaux), avenue Milhaud (à l'angle de la Rue du Puy de Vours) en cohérence avec les constructions environnantes existantes.

## [ ECONOMIE ]

### C NET 15 : UNE ENTREPRISE SOLIDAIRE



C NET 15 est une entreprise d'hygiène de propreté installée Avenue du Général Leclerc à Arpajon sur Cère. Cette SAS (Société par Actions Simplifiée) emploie 56 salariés.

C NET15 met ses compétences en pratique en intégrant une valeur de solidarité. L'entreprise est titulaire depuis sa création d'une habilitation «Entreprise Adaptée». Ainsi, ces équipes d'agents de propreté sont très majoritairement constituées de salariés bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de «Travailleurs Handicapés», orientés vers

le milieu ordinaire de travail.

C NET15 a également obtenu en 2009 l'agrément «Entreprise Solidaire» décerné par les Services de l'Etat, en l'occurrence, Monsieur Le Préfet du Cantal.

L'entreprise propose des solutions de nettoyage, d'entretien et d'hygiène sur mesure, appropriées à chaque site et à chaque client, adaptées à tous types de locaux et natures de surfaces : bureaux, grandes surfaces, magasins, usines, parkings, vitres, résidences et immeubles d'habitation.

Les prestations proposées concernent aussi bien l'hygiène et le nettoyage quotidien de locaux que le décapage et dégraissage des sols, le shampooinage des moquettes, la vitrerie, le nettoyage de stores, volets, bardages, la remise en état après travaux...

### NOUVELLE PASSERELLE



Le cheminement piétonnier a été facilité et sécurisé sur 500 mètres le long de la route départementale à partir de l'arrêt de bus situé à l'angle de la rue Antonin Dusserre et jusqu'à Roquetorte.

Cette opération a été rendue possible grâce à la cession de terrain par M. Jean-Louis Chapsal.

La totalité des travaux a été réalisée par le personnel des services techniques.





Les 24<sup>èmes</sup> Foulées Arpajonnaises organisées par le Running Club Arpajon avec le concours des communes d'Arpajon et de Vézac auront lieu, cette année, le dimanche 12 avril en matinée.

Deux nouveautés avec la possibilité de s'inscrire en ligne sur le site internet du club [www.runningclubarpajon.fr](http://www.runningclubarpajon.fr) et aussi un chronométrage à l'aide d'une puce électronique.

L'accueil des participants aura lieu à la salle d'activités de La Vidalie où les engagements seront pris à partir de 7h30 avant le départ des épreuves, aussi bien pour les coureurs que pour les marcheurs.

Tarifs des inscriptions avec buffet compris : Trail 27 km : 19 €  
course nature 15 km : 16 € ; course en relais 2 x 7,5 km (challenge Groupama) : 2 x 12 € ; randonnée pédestre : 10 €.  
Repas accompagnateurs : 7 €. Participation majorée de 2 €

le jour de la course. Inscriptions possibles samedi 12 avril, de 10h00 à 16h00, à la salle d'activités .

Le programme des courses : à 9h00, départ du trail (27 km, 830 m de dénivelé positif) ; 9h05 départ de la randonnée pédestre (10 ou 13 km) ; à 10h00, départ de la course nature en individuel (15 km, 360 m de dénivelé positif) et en relais le challenge Groupama (2 x 7,5 km) à 10 h 15.

Plusieurs ravitaillements seront à disposition des participants sur le parcours et à l'arrivée avec notamment un ravitaillement terroir et festif, animé par des musiciens pour les randonneurs. En fin de matinée, classement scratch et par catégories, récompenses (coupes, lots, bons d'achat). Un buffet clôturera cette journée conviviale et sportive.

Règlement de la course :

- photocopie licence FFA ou présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an pour les non licenciés ;
- respect du code de la route pour les parties du circuit restant ouvertes à la circulation. Service médical assuré par la protection civile ainsi qu'un médecin ;
- à disposition sur place : parking, vestiaires et douches.

*Informations , inscriptions puis résultats consultables sur le site internet : [www.runningclubarpajon.fr](http://www.runningclubarpajon.fr)*

## FRANCE PARABADMINTON JENNA LLORENS EN OR ET THOMAS NUMITOR EN BRONZE



Tout simplement exceptionnel ! Les 6 et 7 décembre dernier s'est déroulé le premier championnat de France de parabadminton organisé par la Fédération Française de Badminton dans le magnifique gymnase de Colomiers (Haute-Garonne). Jenna Llorens et Thomas Numitor représentaient les couleurs du Badminton Arpajon Club (BAC).

C'est dans une ambiance euphorique (une délégation du club

avait fait le déplacement pour les encourager) que Jenna s'est octroyée le titre de championne de France en simple en catégorie mixte SU5 / SL4 / SL3 (toute catégorie debout), mais aussi une médaille de bronze en double dame.

De son côté, Thomas, en catégorie SL4 (debout ayant un handicap touchant un membre inférieur pouvant courir), s'est accroché, fidèle à son habitude et obtient en double homme une magnifique médaille de bronze.

Au delà de ces merveilleux résultats sportifs, nos deux athlètes sont revenus de Colomiers avec des souvenirs qui resteront longtemps gravés en eux : "Une leçon de vie" tels ont été les premiers mots de nos champions. Bravo encore à eux. Pour sa deuxième année d'affiliation à la fédération française handisport, le B.A.C peut donc se réjouir et voir l'avenir sous de beaux jours.

### SPORT DATES A RETENIR

- Lundi 20 au Mercredi 22 avril : Stage organisé par l'école de foot du Cercle Sportif Arpajonnais
- Jeudi 14 mai : Tournoi de foot U15 organisé par le Cercle Sportif Arpajonnais
- Samedi 16 mai : Tournoi de rugby organisé par l'école du Rugby Club Arpajon Veinazès
- Samedi 30 mai : Journée nationale des débutants organisée par le District de Football du Cantal
- Samedi 20 juin : Journée des copains organisée par l'école du Rugby Club Arpajon Veinazès

## [ TRIBUNES ]

### Arpajon Cap 2020

*"On parle volontiers aujourd'hui d'une crise de la laïcité. On évoque une laïcité "positive" ou bien "ouverte" ou bien "moderne". Méfions-nous des adjectifs, ils sont l'acné du style. Tenons-nous en au terme de "laïcité", telle qu'en elle-même la République l'a forgée au long des temps. Il faut rappeler haut et fort que la laïcité découle de ces droits fondamentaux reconnus à tous les êtres humains : la liberté et l'égalité." Robert Badinter*

Les questions relatives à la laïcité s'imposent à nouveau dans le débat politique. Principe d'organisation qui sépare les pouvoirs publics des religions, la laïcité rassemble tous les membres de la société -croyants, agnostiques et athées- dans l'égalité garantie des mêmes droits : liberté absolue de conscience, respect de toutes les croyances et libre exercice des cultes.

Émancipant l'État de toute tutelle religieuse et les religions de toute tutelle politique, la laïcité est un pilier de notre cohésion sociale. Le questionnement s'étend aujourd'hui à des secteurs de plus en plus nombreux de la vie sociale : accueil de la petite enfance, travail social, hôpital, entreprises... La croissante visibilité du religieux, son instrumentalisation et son cortège de revendications particulières mettent à mal le "vivre ensemble".

Face aux réalités de terrain, ces confusions préoccupantes commandent un sursaut de lucidité, de vigilance et de courage pour faire vivre la laïcité.

### Arpajon Avenir

Voici la 4<sup>ème</sup> parution du Mag avec quelques événements comme le recensement de la population et la rencontre des élus avec les personnes âgées de la commune pour la distribution des colis de Noël : sachez que ces rencontres très chaleureuses avec nos aînés, nous ont permis de discuter avec eux et de constater leurs difficultés au quotidien. Hé oui, l'équipe actuelle est obligée de se ranger à notre bon sens !!!

D'autres études sont en cours : pour aider nos aînés, pour le maintien à domicile et l'amélioration de l'habitat, pour le stationnement avec des idées reprises de notre programme électoral, pour l'accueil des tout-petits, pour la collecte des ordures avec la pose des containers pour le tri.

Lors du dernier Conseil Municipal, le Trésorier Payeur a mis l'accent sur la nécessité de stabiliser les charges salariales qui grèvent de façon significative le budget de la commune ce qui faisait également parti de notre programme : nous insistons tout particulièrement sur ce point afin que les ressources de la commune soient utilisées pour l'amélioration des services et l'investissement créateur d'emploi.

Nous restons attentifs à tous ces points importants qui vous intéressent au quotidien, nous tenons à être présents sur le terrain pour être le plus proche possible des Arpajonnais et de leurs préoccupations.

Soyez assurés de notre dévouement dans ce contexte si difficile et si perturbé, l'avenir est à construire avec lucidité, avec respect, avec un esprit visionnaire et avant-gardiste dont malheureusement nos dirigeants actuels ne disposent pas.

### Avec la Gauche Citoyenne

Lors d'un précédent Conseil Municipal, à l'issue d'une intervention de notre groupe sur la « circulation » de l'information municipale nous avons été taxés « gentiment » de naïveté. Nous avouons ! Nous sommes naïfs.

Naïfs au point de croire que les valeurs démocratiques et républicaines présidaient au mode de gouvernance de la commune.

Naïfs au point de croire que la Mairie, la Maison commune, était aussi la nôtre et non une exclusivité d'un groupe ou d'un parti.

Naïfs au point de croire que le débat d'idées était admis, ainsi que la circulation des informations, la liberté d'opinion et d'expression.

Naïfs au point de croire que notre engagement méritait le respect et un traitement digne de nos demandes légitimes.

Il a été choisi de répondre à nos requêtes par un traitement où la désinvolture confine au mépris :

- On nous propose le « Moulin » comme local d'accueil des Arpajonnais, et ce après « négociation » avec l'opposition de droite : on frise la provocation !

- Le report récurrent de l'exercice de notre droit d'expression sur le site Internet de la commune, pour raison « technique », témoigne au mieux d'un amateurisme inquiétant,

- Les réticences exprimées par M. le Maire sur l'enregistrement des débats du Conseil Municipal témoignent d'une frilosité significative.

Nous avons démontré, lors des divers groupes de travail ou commissions, notre engagement, sans arrière-pensées politiques et dans l'intérêt exclusif de nos concitoyens. Nous n'en espérons aucune gratitude de la majorité, mais en méritons, au moins au nom des électeurs qui nous font confiance, un respect de nos droits.

Ce n'est pas le cas ! Nous en sommes blessés !

Nous déplorons un mode de fonctionnement où les intérêts et les ambitions particuliers à un groupe ou à des personnes prévalent sur l'intérêt général et sur la libre expression.

## [ AGENDA ]

Vendredi 3 avril à 20h30  
Salle de la Vidalie

**Concert avec  
plusieurs chorales  
au profit de Rétina**

Dimanche 26 avril  
de 9h00 à 17h00  
Salle de la Vidalie

**Foire à tout  
organisée par le COS**



Dimanche 7 juin  
de 9h00 à 17h00  
Salle de la Vidalie

**Vide Dressing  
organisé par le  
Comité d'Animation**

Directeur de publication  
Michel Roussy

Rédacteur en Chef  
Sylvie Boudou

Comité de Rédaction  
Les Elus

Conception / Réalisation  
Mairie 15 130

Arpajon-sur-Cère

Tél : 04 71 63 67 83

Fax : 04 71 64 68 04

www.arpajonsurcere.com

mairie-arpajonsurcere@wanadoo.fr

ISSN 2275-1858

Imprimerie :

ALBEDIA Tirage : 3 400 ex.